

Intact Corporation financière se portera acquéreur de AXA Canada pour 2,6 milliards de dollars CAN

/LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À LA DIFFUSION AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI À LA DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS/

- Deux des meilleures sociétés d'assurance de dommages au pays s'unissent en vue de devenir une société canadienne de calibre mondial.
- L'acquisition devrait générer un taux de rendement interne de 20 % et contribuer à une augmentation du bénéfice par action de 15 % à moyen terme.
- Financement garanti par un placement de reçus de souscription et des facilités de financement liées à l'acquisition.
- Intact Corporation financière maintiendra sa solide situation financière.

TORONTO, le 31 mai 2011 /CNW/ -Intact Corporation financière (TSX : IFC) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une entente définitive avec le Groupe AXA, dont le siège social est situé à Paris, visant l'acquisition de sa filiale, AXA Canada, la 6^e société d'assurance automobile, habitation et entreprises au pays, pour un prix d'achat au comptant de 2,6 milliards de dollars. Une contrepartie conditionnelle fondée sur le rendement allant jusqu'à 100 millions de dollars pourrait aussi être versée si certaines cibles de rentabilité sont atteintes au cours des cinq prochaines années. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de l'année, lorsque les approbations réglementaires requises auront été obtenues.

Cette transaction permettra à Intact d'améliorer sa position sur le marché canadien et d'accroître ses primes directes d'assurance de 2,0 milliards de dollars pour en porter le total à plus de 6,5 milliards de dollars.

Selon Charles Brindamour, président et chef de la direction d'Intact Corporation financière, l'acquisition stimulera les efforts de l'entreprise en vue de devenir une société d'assurance de dommages canadienne de calibre mondial avec la capacité de mieux réussir dans un environnement où la concurrence ne cesse de s'intensifier.

« Au fil des années, AXA Canada et son équipe de direction ont bâti une société d'assurance de dommages de grande qualité, avec un rendement élevé soutenu. En combinant les ressources de deux des meilleures sociétés, de nouvelles possibilités s'offrent à nous : nous améliorerons notre gamme de produits - notamment en assurance des entreprises -, nous rehausserons notre capacité d'appuyer les courtiers, nous renforcerons nos compétences en sélection des risques, nous étendrons notre plateforme de distribution et nous bénéficierons de la contribution de nouveaux membres à notre équipe de direction », a déclaré M. Brindamour.

Selon Jean-François Blais, président et chef de la direction de AXA Canada, « pour nous, il s'agit d'une excellente occasion de se joindre au leader de l'industrie au Canada. Intact est une société offrant une performance remarquable et possédant des valeurs similaires à celles de AXA Canada. »

Une transaction financièrement attrayante

La transaction devrait générer un taux de rendement interne de 20 % et contribuer à une augmentation de son bénéfice d'opération par action de 15 % à moyen terme. Des synergies annuelles totalisant un minimum de 100 millions de dollars, après impôts, devraient aussi découler de la transaction. Celles-ci devraient être réalisées grâce à la combinaison des économies de coûts reliés aux systèmes, des réductions des frais externes de règlement des sinistres, ainsi que des économies reliées aux opérations et à la gestion des sinistres. Par ailleurs, la société devrait améliorer encore plus sa rentabilité par rapport à l'industrie et, grâce à une plus grande diversification de ses activités au pays et son offre de produits plus étendue, ses bénéfices seront plus stables.

Marchés mondiaux CIBC inc. agit à titre de conseiller financier exclusif auprès d'Intact Corporation financière.

Financement garanti

Intact Corporation financière entend financer l'acquisition de AXA Canada et les frais y afférents en utilisant 500 millions de dollars de son capital excédentaire, en émettant 800 millions de dollars en actions, déduction faite des commissions, au moyen d'un placement de reçus de souscription par voie de prise ferme, et en accédant à des facilités de crédit non garanties de premier rang de 1,3 milliard de dollars. Celles-ci seront accordées exclusivement par la CIBC et seraient remplacées en partie par les émissions de billets à moyen terme et d'actions privilégiées. Par suite de l'acquisition, la société générera des flux de trésorerie importants et devrait atteindre son ratio cible de dette par rapport au total du capital investi de 20 % dans les 24 mois qui suivent la clôture de l'acquisition. Intact maintiendra une excellente situation financière avec un TCM de plus de 200 %.

Placement de reçus de souscription

Intact Corporation financière a conclu une entente avec un syndicat dirigé par Marchés mondiaux CIBC inc. et Valeurs mobilières TD inc. pour l'émission de 17,5 millions d'actions ordinaires par des reçus de souscription au prix de 47,80 dollars, pour un produit brut total de 836,5 millions de dollars, par l'entremise d'une prise ferme suivant une offre publique au Canada dans le cadre de laquelle chaque reçu de souscription conférera au porteur le droit de recevoir une action ordinaire d'Intact au moment de la clôture de l'acquisition. Intact a également accordé au syndicat une option d'acquérir 2 625 000 de reçus de souscription supplémentaires au prix du placement pour une période de 30 jours, pour un produit brut additionnel allant jusqu'à 125,5 millions de dollars. Ce placement devrait être conclu le 9 juin 2011.

Téléconférence

Intact Corporation financière (TSX : IFC) tiendra une téléconférence aujourd'hui à 16 h 15 HE. La téléconférence sera accessible en composant le 647 427 7450 ou le 1 888 231 8191 (numéro sans frais en Amérique du Nord). Veuillez appeler dix minutes avant le début de la téléconférence. Pour participer à la téléconférence en direct, en mode audio, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.intactcf.com.

Un enregistrement de la téléconférence sera accessible pour écoute à compter de 19 h 30 HE aujourd'hui jusqu'à 23 h 59 HE le 7 juin 2011. Pour écouter l'enregistrement, veuillez composer le 1 800 642 1687 (numéro sans frais en Amérique du Nord), puis le code d'accès 72170161.

Une transcription de la téléconférence sera également disponible sur le site d'Intact au www.intactcf.com à la section « Relations Investisseurs ».

En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, Intact est dans une période de placement et, en conséquence, pourrait être limitée en termes de ce qu'elle peut exprimer au cours de l'appel et de ses réponses aux questions. Nous sommes confiants que vous comprendrez si nous ne sommes pas en mesure de répondre à une question en particulier ou de fournir de plus amples renseignements ou des commentaires.

À propos du Groupe AXA et AXA Canada

Le Groupe AXA (www.axa.com), dont le siège social est situé à Paris, est un chef de file à l'échelle mondiale dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs. L'entreprise compte 214 000 employés au service de 95 millions de clients partout dans le monde. En 2010, son chiffre d'affaires s'est élevé à 91 milliards d'euros et son résultat opérationnel, à 3,9 milliards d'euros.

AXA Canada (www.axa.ca) offre à ses clients, par l'entremise de ses 2 300 employés, ses 1300 courtiers et ses 2700 conseillers, une gamme étendue de produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes. En 2010, ses primes directes se sont élevées à 2,0 milliards, faisant d'elle la 6^e société d'assurance de dommages en importance au pays. Au cours des cinq dernières années, la compagnie a augmenté son chiffre d'affaires de plus de 7 % annuellement et a surclassé l'industrie avec un ratio combiné moyen de 92,2 %.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (www.intactcf.com) est le plus important fournisseur d'assurance IARD au Canada, avec 4,5 milliards de dollars en primes. Ses 7500 employés et son réseau de plus de 1800 cabinets de courtage offrent des produits d'assurance automobile, habitation et entreprises par l'entremise d'Intact Assurance, d'Assurance groupe Novex, de belairdirect et de GP auto et habitation.

Les valeurs mobilières qui seront offertes n'ont pas été et ne seront pas enregistrées sous le U.S. Securities Act of 1933 (« U.S. Securities Act ») dans sa version modifiée, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou au bénéfice de personnes des États-Unis (U.S. persons) sans enregistrement préalable ou sans dispense d'enregistrement prévue par le U.S. Securities Act. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières aux États-Unis ou dans toute autre juridiction où une telle offre est illégale.

Mise en garde concernant les énoncés de nature prospective

Certaines des déclarations incluses dans le présent communiqué de presse sur nos plans actuels et futurs, les attentes et les intentions, les résultats, les niveaux d'activité, le rendement, les objectifs ou les réalisations d'ICF ou tout autre événement ou fait futur sont des énoncés prospectifs. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases similaires ou comparables indiquent des énoncés prospectifs.

Les informations prospectives sont fondées sur des estimations et hypothèses formulées par la direction à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats réels, notre rendement ou nos réalisations ou des événements à venir ou faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives, notamment les facteurs

suivants : notre capacité de mettre en œuvre notre stratégie ou d'exploiter notre entreprise selon les attentes actuelles de la direction; notre capacité d'évaluer avec exactitude les risques liés aux contrats d'assurance que nos filiales d'assurance souscrivent; des événements du marché financier défavorables ou d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur nos placements et nos obligations de financement aux termes de nos régimes de retraite; le caractère cyclique du secteur de l'assurance incendie, accidents et risques divers; la capacité de la direction de prévoir avec exactitude la fréquence des sinistres; la réglementation gouvernementale conçue pour protéger les titulaires de police et les créanciers plutôt que les investisseurs; les litiges et les procédures réglementaires; la publicité négative périodique à l'égard du secteur de l'assurance; une vive concurrence; notre dépendance envers les courtiers et des tiers pour vendre nos produits à leurs clients; notre capacité de concrétiser notre stratégie d'acquisition; notre capacité d'exécuter notre stratégie commerciale; les modalités de l'acquisition d'AXA Canada (l'« acquisition ») et les approbations réglementaires connexes; le moment de la réalisation de l'acquisition; les synergies générés par l'acquisition et par nos plans d'intégration connexes; notre planification financière en vue de l'acquisition; les estimations et attentes de la direction quant à l'augmentation du bénéfice par action, au taux de rendement interne, au retour sur le capital, et à la position de dette par rapport au total du capital investi à la clôture de l'acquisition et par la suite, selon le cas; diverses actions à prendre ou exigences à respecter relativement à l'acquisition et l'intégration d'ICF et d'AXA Canada après la réalisation de l'acquisition; notre participation à la Facility Association (plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants du secteur de l'assurance) et à d'autres plans de répartition des risques obligatoires; des attaques terroristes et les événements qui s'ensuivent; des événements catastrophiques; notre capacité de conserver nos cotes relatives à la solidité financière; notre capacité de réduire le risque par l'intermédiaire de la réassurance; notre succès à gérer le risque de crédit (y compris le risque de crédit lié à la santé financière des réassureurs); notre dépendance envers les systèmes de technologies de l'information et de télécommunications; notre dépendance envers les employés clés; la conjoncture économique, financière et politique générale; notre dépendance envers les résultats d'exploitation de nos filiales; la volatilité du marché boursier et d'autres facteurs ayant une incidence sur le cours de nos actions; et les ventes futures d'un nombre important de nos actions ordinaires.

Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourrait avoir une incidence sur nous. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Tous les énoncés prospectifs déclarés dans le présent communiqué de presse sont qualifiés par ces énoncés de mise en garde. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, nous ne pouvons garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Ces énoncés prospectifs sont faits en date du 31 mai 2011. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs déclarés dans le présent communiqué de presse. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les informations prospectives, et ne nous engageons pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

<https://salledepresse.intactfc.com/2011-05-31-Intact-Corporation-financiere-se-portera-acquereur-de-AXA-Canada-pour-2,6-milliards-de-dollars-CAN>